Informations de base	
2014/2666(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Normes techniques de réglementation relatives à la détermination des catégories d'instruments qui reflètent de manière appropriée la qualité de crédit de l'établissement en continuité d'exploitation et qui sont destinés à être utilisés aux fins de la rémunération variable	
Complétant 2011/0203(COD)	
Subject	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
européen	ECON Affaires économiques et monétaires		